

Le CSAL siégeant en formation spécialisée (FS) s'est réuni le 6 juillet 2023 sur convocation de l'administration, afin d'évoquer notamment les points suivants:

- Approbation du Procès-Verbal de la FS du 25 janvier 2023 et du 14 avril 2023
- Point immobilier : projet Euralliance à La Madeleine
- Suivi des exercices incendie 2022
- Projets de financement (Dunkerque et nouvelles propositions)
- AT, RSST, Fiches de signalement
- Questions diverses

Après l'ouverture de la séance, chacune des organisations syndicales a lu en début de séance une liminaire. Vous trouverez celle de vos élus **Solidaires Finances Publiques** en pièce-jointe.

En réponse à la demande de **Solidaires Finances Publiques**, La direction a exprimé ses difficultés à transmettre les documents préparatoires avant le délai de 8 jours. Vos représentants élus ont pris acte de cette réponse qui demeure nettement insatisfaisante.

Approbation des PV

Le premier procès-verbal de la FS du 25 janvier a été approuvé à l'unanimité.

A contrario, du fait de sa transmission tardive aux organisations syndicales, les représentants élus du personnel ont décidé que l'approbation de celui du 14 avril 2023 serait soumis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la FS, afin qu'ils puissent disposer du temps nécessaire à son examen.

Point immobilier – Projet Euralliance

Interrogée sur le fait que certains travaux de cloisonnement seraient déjà en cours, la direction a affirmé qu'aucuns travaux de ce type n'avaient à ce jour débuté. Par contre, le propriétaire aurait déjà engagé des travaux de partitionnement du demi-plateau qui devrait être occupé par la DIRCOFI au dernier étage.

Pour rappel, le projet de location prévoit la mise à disposition d'1 plateau et demi d'une surface brute de 1 282 m² (contre 1 551 m² dans les locaux actuels) et 25 emplacements de parking (contre 35 actuellement).

La direction a présenté le projet d'aménagement des futurs locaux comme suit :

- un bureau individuel par chef de service
- un plateau par brigade de vérification (y compris la BVCI)
- un plateau pour les agents du PPI
- deux plateaux par service pour les équipes de la BEP, de la BPAT et de la BV4
- un bureau pour les 4 contrôleurs
- un bureau pour les secrétaires de la Dircofi et celui de la DVNI
- 3 salles de réunion (de 10, 24 et 30 personnes)
- 1 box de réception
- une grande salle de convivialité avec point d'eau
- un espace de stockage
- un local syndical

Les négociations pour la prise à bail des locaux du bâtiment Euralliance auraient normalement dû aboutir à échéance du 15 juillet 2023 pour permettre le lancement des travaux de cloisonnement et de câblage informatique nécessaires à l'emménagement dans les nouveaux locaux, qui était initialement espéré pour le 31 janvier 2024.

Une difficulté majeure consiste au paiement d'une franchise de loyer au domaine (6 à 9 mois). Or, la direction souhaite éviter de payer un double loyer sur le début de l'année 2024, pendant la durée des travaux préalables au déménagement effectif des agents dans les nouveaux locaux.

Des solutions ont été proposées par le nouveau bailleur et sont en cours d'étude. Toutefois, elles doivent être soumises à l'approbation des domaines. Des blocages juridiques persistent encore à ce stade du projet repoussant la signature tant attendue du bail.

Si le calendrier peut être tenu comme souhaité, la soumission du projet aux représentants du personnel devrait intervenir à l'automne 2023, en fonction de l'aboutissement des négociations en cours.

A noter qu'un accord de principe a été obtenu du bureau SPIB pour renouveler une partie du mobilier obsolète. Par ailleurs, l'équipement des salles de réunion et de convivialité sera financé par la réserve de la délégation interrégionale.

En réponse à la demande de **Solidaires Finances Publiques** concernant la diminution des places de parking offertes, la direction informe qu'elle a dû faire des concessions du fait du faible taux d'occupation constaté sur notre parking actuel et du coût important des places de stationnement (le dossier de financement aurait pu être refusé en conférence régionale de l'immobilier public).

Le recours à la « mobilité douce » sera encouragé pour tous les agents eu égard aux conditions d'accès du site (présence du tramway). La Direction a néanmoins obtenu la garantie de disposer d'au moins 25 emplacements, ainsi que de quelques emplacements pour les vélos.

S'agissant du projet de la direction de créer un bureau partagé par les secrétaires de la DIRCOFI et de la DVNI, **Solidaires Finances Publiques** s'y est formellement opposé. La seule réponse apportée

par la Direction a été de préciser que ce point n'était pas au centre de ses préoccupations actuelles, l'urgence étant d'aboutir à une signature du bail.

Selon la Direction, toute visite des futurs locaux est impossible dans l'immédiat en l'absence de contrat de bail. De même toute discussion sur l'aménagement des futurs locaux est prématurée à ce stade.

Solidaires Finances Publiques a bien conscience que la priorité demeure la signature du bail mais entend néanmoins faire respecter les dispositions légales permettant à la FS d'être pleinement associée à chaque étape du déménagement des agents de la Madeleine : configuration des nouveaux espaces de travail (cloisonnement), aménagement des locaux (mobilier), installation des agents, etc.

Suivi des exercices incendie 2022

Interrogée sur l'organisation « partielle » des exercices incendie, la direction a précisé qu'elle organisait ceux des sites qu'elle gérait directement mais que pour certains, il incombait au gestionnaire du site hébergeant nos agents d'organiser lesdits exercices.

La Direction a toutefois précisé qu'elle entendait contacter les services concernés afin qu'à minima un exercice annuel soit assuré. De même, les consignes et plan d'évacuation seront vérifiés prochainement et mis en conformité le cas échéant.

S'agissant des guide-files et serre-files, il a été précisé que ces derniers n'avaient pas vocation à disparaître malgré la généralisation du télétravail, mais que tous les agents devront être sensibilisés à ce rôle important et formé aux règles d'évacuation.

Solidaires Finances Publiques a proposé que ce sujet pourrait tout simplement être abordé en réunion de service.

Projets de financements

Les organisations syndicales ont été informées que les travaux d'aménagement de « l'espace café » prévu sur le site de Dunkerque ne pourront pas avoir lieu du fait de la présence d'amiante dans les dalles de sol (impossible de les percer directement pour un éventuel cloisonnement). Néanmoins, un examen préalable de la faisabilité technique sera réalisé afin d'envisager ces travaux à l'horizon 2024.

La direction a rappelé son projet consistant à financer une salle de convivialité sur le site d'EVREUX. Une étude de faisabilité est en cours et des devis seront présentés lors de la prochaine réunion de la FS en octobre 2023 pour une éventuelle validation du projet.

Le budget de la FS a été récemment utilisé pour l'achat de 350 eco-aérosols rechargeables. Les agents ont été dotés de ces brumisateurs d'eau au début de l'été. Ces derniers permettront d'apporter un peu de fraîcheur à l'occasion des fortes chaleurs estivales.

Solidaires Finances Publiques est toutefois déçu que ces brumisateurs ne soient pas « fabriqués en France » comme préalablement indiqué, mais juste « assemblés en France ».

Sur le site d'Alençon, suite aux travaux de rénovation de la cité, les fenêtres des locaux ont été changées et équipées de volets trop occultant. Dès lors, lorsqu'ils sont baissés, pour se protéger de la chaleur ou d'une trop forte luminosité, les agents doivent systématiquement éclairer leur bureau. Aussi, certaines des fenêtres les plus exposées au soleil ont été équipées de stores par la DDFIP. La FS a donc proposé de financer les stores manquants pour les autres fenêtres. Un devis a été transmis cet été et validé par les organisations syndicales.

S'agissant des agents du site de Soissons, la FS n'a pas validé la demande d'achat d'un nouveau climatiseur destiné aux locaux préfabriqués, où les agents seront relogés durant les travaux, mais a proposé de leur faire parvenir un ou plusieurs (selon l'espace disponible) des climatiseurs stockés sur Lille.

D'une manière générale, le budget prévisionnel de la FS de 30 866 € a été utilisé à hauteur de :

- 6 294,62 € pour les préconisations médicales ;
- 1 800 € pour les stores à Alençon ;
- 2 132 € pour les brumisateurs.

Le solde du budget 2023 alloué à la FS est de 20 639 €.

Il est d'ores et déjà prévu que le solde du budget 2023 alloué à la FS pourra être éventuellement utilisé pour financer une partie des travaux de la salle de convivialité d'EVREUX, mais aussi après accord des organisations syndicales à alimenter le budget formation de la FS.

Solidaires Finances Publiques vous invite à remonter vos propositions, si vous estimez qu'une dépense pourrait bénéficier à une grande partie des agents. De même, n'hésitez pas à transmettre vos demandes, en cas de besoin spécifique sur un site.

AT, RSST, Fiches de signalement

Tout d'abord, la direction a répondu à la demande de Solidaires en précisant que le médecin de prévention était désormais destinataire de l'ensemble des fiches de signalement et rapports d'accident du travail.

Par ailleurs, à la demande de **Solidaires Finances Publiques**, un registre spécial a été créé afin de consigner les éventuelles alertes en cas de danger grave et imminent (droit de retrait) et est désormais conservé par l'assistante de prévention.

Il est rappelé que ce droit d'alerte est strictement encadré, ce qui néanmoins ne doit pas faire obstacle à sa mise en œuvre si nécessaire. Il est précisé qu'en cas de retrait pour un danger grave et imminent, l'agent concerné doit impérativement prévenir son chef de service et / ou un représentant élu de la FS (a minima par mail).

Questions diverses

Concernant le règlement intérieur des comités sociaux d'administration, aucune information sur son adoption prochaine n'a été transmise. Ainsi, les instances continuent de fonctionner sans ce dernier.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette situation demeure inacceptable et en dit long sur la considération que la DGFIP a pour le dialogue social.

Au sujet de la semaine de 4 jours, dont l'expérimentation au sein de la fonction publique a été lancée en février 2023, la direction nous a précisé qu'à sa connaissance, aucune réflexion n'était engagée dans l'immédiat sur ce thème au sein de la DGFIP.

Enfin, il a été porté à notre connaissance que des travaux de peinture, de modification des cloisonnements et d'installation d'une climatisation réversible avait été décidés par la DDFIP pour le site de BEAUVAIS. Aussi, le site devrait être fermé pendant 2 semaines vers la fin du mois d'octobre ou le début du mois de novembre.